



Andrée-Anne Labbé

Associée

Montréal

aalabbe@mccarthy.ca

t. +1 514-397-5690

Admission au barreau

Québec 2008

Faculté de droit

Université Laval

Domaines de pratique

Litige et résolution des différends

Actions collectives

Litige en droit commercial et en droit des sociétés

Responsabilité du fait des produits et réclamations en responsabilité

délictuelle de masse

Responsabilité professionnelle

Secteurs d'activité

Industrie pharmaceutique

Santé

Andrée-Anne prône l'efficacité et amène une plus-value dans les dossiers par sa compréhension rapide des enjeux et ses approches stratégiques créatives.

Andrée-Anne Labbé est associée au sein du groupe de litige à Montréal. Sa pratique est principalement axée sur les actions collectives et le litige civil.

Andrée-Anne plaide régulièrement devant les tribunaux administratifs et d'instance supérieure. Elle possède une vaste expérience en droit de la santé, en responsabilité professionnelle et en droit disciplinaire. Son expérience comprend des litiges touchant la *Loi sur la protection du consommateur*.

Voici des exemples de dossiers dans lesquels Andrée-Anne a été impliquée :

- Elle a participé avec succès à la défense d'une compagnie pharmaceutique dans le cadre de la première action collective au fond en matière de responsabilité liée à un produit pharmaceutique au Canada. Dans cette affaire récente, les demandeurs prétendaient que la compagnie pharmaceutique avait failli à son devoir d'information et était responsable des effets psychiatriques subis par les membres du groupe suite à la prise d'un antibiotique. L'action a été rejetée par la Cour supérieure. La Cour d'appel a rejeté l'appel des demandeurs et la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre le pourvoi.
- Elle faisait partie de l'équipe ayant obtenu pour une compagnie pharmaceutique un désistement avant l'audition sur la demande d'autorisation d'intenter d'une action collective concernant les dommages prétendument causés par des mèches chirurgicales.
- Elle a défendu avec succès de nombreux médecins membres de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM) dans le contexte d'actions en responsabilité professionnelle devant la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel.

Andrée-Anne Labbé

Associée

Montréal

aalabbe@mccarthy.ca

t. +1 514-397-5690

Andrée-Anne a obtenu un baccalauréat en droit (LL. B.) de l'Université Laval en 2007, avec inscription au tableau d'honneur du doyen.

Elle est membre du Comité exécutif du Forum des femmes juristes de l'Association du Barreau canadien.

Publication :

- Commentaire sur la décision Chamberland-Pépin c. Société des casinos du Québec – Remplacement de la représentante du groupe malgré l'opposition de la défenderesse, EYB2021REP3301

Mandats récents

- **Sanofi retire volontairement Zantac du marché**
11 mai 2023

Publications récentes

- **Appel en garantie et action collective - La Cour supérieure permet un recours récursoire anticipé contre plus de 150 parties Introduction**
20 août 2021
- **Règlement d'une action collective : gare aux disparités entre l'indemnité destinée au représentant et celles destinées aux autres membres du groupe**
9 août 2021

Événements

- **La rétention et la promotion des femmes au sein de la profession juridique – La suite**
13 octobre 2021